



Fourniture de documents. L'INIST, le recours

Jacqueline Gillet, Joachim Schöpfel

► To cite this version:

Jacqueline Gillet, Joachim Schöpfel. Fourniture de documents. L'INIST, le recours. 2007.
sic_00172301

HAL Id: sic_00172301

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00172301

Preprint submitted on 14 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fourniture de documents. L'INIST, le recours

J. Gillet et J. Schöpfel

96% - c'est le taux de satisfaction de la fourniture de documents de l'INIST, et c'est le reflet de sa volonté, en tant que « guichet unique », de fournir tout document demandé. Ce positionnement nécessite des ressources documentaires importantes – presque 20 000 séries dont 6 770 en cours d'acquisition, et plus de 300 000 monographies. Mais la richesse de ses magasins ne suffit pas pour obtenir un tel résultat. Depuis dix ans l'INIST a mis en place une organisation qui lui permet de localiser et acquérir un document auprès d'autres bibliothèques et services documentaires partout dans le monde.

Une vingtaine de bibliothécaires expérimentés s'attèlent à trois tâches : explorer, tester et évaluer de nouvelles sources d'approvisionnements ; identifier, localiser et commander des documents demandés dans d'autres bibliothèques ; et réceptionner, contrôler et faire suivre ces documents aux clients.

En chiffres : En 2006, l'INIST a fourni à ses clients 79 146 documents en provenance d'autres fournisseurs ce qui correspond à plus de 22% de la fourniture de documents.

La part de ces documents augmente. Il y a au moins trois raisons pour cela : l'inflation des coûts des revues scientifiques a entraîné une baisse du nombre des abonnements de l'INIST (cf. schéma 1). L'augmentation du nombre de revues de plus de 3% par an¹ rend le travail en réseau nécessaire. En même temps, l'accès de plus en plus répandu aux collections entières des grands éditeurs, comme la Freedom Collection d'Elsevier, n'a pas seulement baissé la demande absolue mais aussi diversifié cette demande – ce que les chercheurs, enseignants, étudiants et ingénieurs commandent aujourd'hui auprès de l'INIST correspond de plus en plus à ce que les anglais appellent le « long tail », le grand nombre de titres plus marginaux, moins connus et demandés, indispensable malgré tout à la recherche mais de moins en moins présents dans les collections des bibliothèques.

L'INIST s'efforce à trouver ces documents d'abord dans d'autres bibliothèques en France, surtout via le PEB, puis via d'autres réseaux nationaux et internationaux comme IMPALA (Belgique, Pays Bas), subito (Allemagne), NOSP (pays scandinaves) et OCLC (bibliothèques américaines).

Les fournisseurs les plus importants sont néanmoins les grandes bibliothèques britanniques, néerlandaises, canadiennes et allemandes (British Library, TIB Hanovre, ZB Med Cologne, TU Delft et CISTI) qui fournissent à elles seules 70% des commandes en recours (cf. schéma 2).

Ce recours a un prix : L'INIST a dépensé en 2006 plus de 600 000€ pour l'acquisition de documents en recours. En même temps, les délais s'allongent : à l'étape de l'identification et de localisation à l'INIST s'ajoute le délai de livraison, en moyenne entre 2-3 (CISTI, TIB Hanovre, ZB Med Cologne) et 5-6 jours (SUDOC, British Library). Dans certains cas, notamment pour les documents commandés auprès des bibliothèques américaines, scandinaves, italiennes, espagnoles ou australiennes, ce délai peut dépasser les 10 ou 20 jours,

¹ Cf. Mabe M. "The growth and number of journals". *Serials* 2003, vol. 16, no. 2, pp. 191-197.

mais nous avons aussi quelques cas isolés où la commande peut prendre jusqu'à trois mois. Pour améliorer les délais et limiter les dépenses, l'INIST essaie de contractualiser avec les fournisseurs les plus importants, échange des listes d'abonnements, organise des réunions de travail régulières. La nouvelle structure tarifaire 2007 de la fourniture de documents de l'INIST tient compte de cette réalité, en faisant une différence claire entre les commandes sur le fonds INIST via Google ou Article@INIST (10€, -20% par rapport à 2006) et les autres qui nécessitent un traitement particulier (13€, +4% par rapport à 2006).

L'activité du recours a cette particularité qu'elle est directement liée à l'évolution de l'environnement légal et juridique dans les pays fournisseurs. Deux exemples : suite au conflit entre subito et les majeurs éditeurs STM, il est devenu impossible de commander auprès des bibliothèques allemandes des documents pour les entreprises françaises. Depuis que le Royaume Uni a transposé la Directive Européenne de 2001 en loi nationale, la British Library perçoit des copyrights pour les utilisateurs « for profit (business/industry) » allant de quelques euros à plus de 30 euros, des montants qui sont refacturés par l'INIST au client.

L'impact sur l'organisation de l'INIST est double : d'une part, l'INIST est obligé d'assurer une veille et de suivre de près l'évolution du droit d'auteurs et de copie dans les principaux pays fournisseurs ce qui implique l'acquisition de compétences juridiques pour les bibliothécaires de la fourniture de documents et une collaboration étroite avec le juriste de l'INIST. D'autre part, l'INIST doit continuellement explorer de nouvelles sources d'approvisionnement autour du globe. A titre d'illustration, l'INIST est en train d'évaluer et de s'orienter vers des bibliothèques en Italie et en Espagne, aux Etats-Unis et en Chine et Corée.

Mais il n'y a pas que les bibliothèques et autres services documentaires. Afin d'améliorer l'accès aux thèses internationales, l'INIST est en train de négocier un contrat avec CSA-ProQuest qui devrait permettre à terme aux professionnels de l'INIST d'obtenir l'ensemble des thèses du catalogue UMI par voie électronique et aux clients de l'INIST, de rechercher directement dans les métadonnées des thèses des deux dernières années.

Et puis, il y a de plus en plus de documents – rapports, thèses, conférences, articles et revues – dans les archives ouvertes, dépôts institutionnels et autres plateformes en libre accès. Pour des raisons légales, l'INIST ne peut pas télécharger et fournir ces documents aux clients. Son choix est dans ce cas de fournir le lien au document dans le cadre de son nouveau « service de localisation d'information » (SLI), ce qui garantit au client un accès rapide et peu cher à l'information qu'il cherche.

Depuis 2004, l'INIST a commencé à négocier directement avec des éditeurs pour obtenir l'autorisation de fournir des documents en PDF dans un environnement sécurisé (DRM). Ce nouveau service est opérationnel depuis mars, avec 10 éditeurs et plus de 1600 revues dont une bonne partie ne fait pas partie des collections du fonds INIST. Le principe de ce nouveau service (livraison électronique sécurisée ou LES) correspond au « pay-per-view » des éditeurs : pour chaque téléchargement et impression d'un document, l'INIST verse un copyright à l'éditeur dont le montant est déterminé par contrat (licence) et refacturé au client.

Quant aux 4% que l'INIST ne peut pas fournir, de quoi s'agit-il ? Il y a trois cas de figure : le document a été localisé mais le délai pour l'acquisition est trop long pour le client ; dans le 2^e cas ce n'est pas le délai mais le montant du prix et/ou du copyright (la redevance à verser en plus du tarif de base) qui emmène le client à annuler la commande ; et puis admettons-le, il y

a quelques documents que nous n'arrivons pas à identifier, ou à localiser, ou à acquérir, par exemple parce qu'ils sont classés confidentiels ou interdits de reproduction (cf. certaines thèses). Parfois, nous ne pouvons que suggérer au client de s'adresser directement à l'auteur ou à l'éditeur, ou à la bibliothèque détentrice du document. Mais cela reste une exception.

J. Gillet
gillet@inist.fr

J. Schöpfel
schopfel@inist.fr

Jacqueline Gillet
Responsable du Service Recours
Tél 03.83.50.47.24
Fax 03.83.50.47.32
<http://www.inist.fr>

Joachim Schöpfel
Responsable du Département Edition Numérique et Fourniture de Documents
Tél 03.83.50.47.64
Fax 03.83.50.47.32
<http://www.inist.fr>

Raymond Duval, directeur de l'INIST-CNRS
Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS
 <http://www.inist.fr> & 03 83 50 46 60  46 50
 2 allée du Parc-de-Brabois 54519 VANDOEUVRE-LÉS-NANCY CEDEX